

Croissance de l'emploi salarié néo-aquitain, essentiellement dans les zones d'emploi littorales

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 141 • Juillet 2026

En baisse au moment de la pandémie de Covid-19, l'emploi salarié en Nouvelle-Aquitaine a rebondi au sortir de la crise. Mais cette amélioration ne permet pas de renouer avec le dynamisme d'avant-crise. À l'échelle des zones d'emploi de la région, des facteurs sectoriels et géographiques peuvent expliquer certains ressorts, ou freins, à l'évolution de l'emploi. Ainsi, les zones d'emploi littorales sont celles où la croissance de l'emploi est la plus forte après-crise. Au contraire, celles à dominante agricole sont plus en difficulté, alors que les plus industrielles alternent entre perte et gain d'emplois.

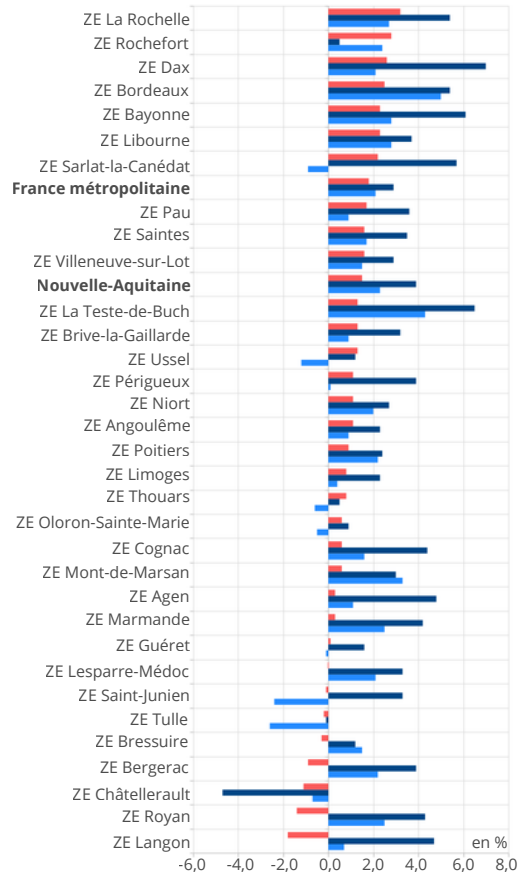
Après une baisse puis un rebond entre fin 2019 et fin 2021, période de la crise sanitaire du Covid-19, l'emploi salarié en Nouvelle-Aquitaine progresse modérément durant les deux premières années d'après-crise sanitaire : +1,5 % entre fin 2021 et fin 2023 contre +2,3 % avant-crise (entre fin 2017 et fin 2019). Son rythme de croissance passe alors en deçà de celui de la France métropolitaine (+1,8 %). Pour une grande majorité des zones d'emploi régionales, l'emploi salarié évolue à la hausse après la crise sanitaire (période fin 2021 à fin 2023), de façon atténuée toutefois par rapport à la période d'avant-crise. L'orientation économique de la zone d'emploi ► **méthode** explique en partie cette dynamique. S'ajoutent à cela des ressorts sectoriels à l'évolution de l'emploi, ou a contrario des freins, de manière différenciée selon les territoires.

Dynamisme des zones d'emploi littorales

Au sein des 33 zones d'emploi régionales, les zones littorales sont celles où l'emploi salarié est le plus dynamique et notamment les zones d'emploi de La Rochelle (à dominante urbaine), de Rochefort (au profil économie diversifiée) et de Dax (à orientation touristique) ► **figure 1**. La vitalité d'après-crise sanitaire de ces trois territoires est plus forte qu'avant la crise. Chaque secteur d'activité contribue à la croissance de l'emploi, notamment le tertiaire marchand (commerce, hébergement, restauration, transport, etc.), et le tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé, etc.). Dans la zone d'emploi littorale de Bayonne (à dominante urbaine) et dans celle de Bordeaux, la seule zone d'emploi néo-aquitaine à dominante "très grande agglomération" et la plus importante avec un quart des emplois de la région, le dynamisme actuel de l'emploi ralentit par rapport à ce qu'il était avant-crise, dû notamment au ralentissement de la croissance de l'emploi dans le tertiaire marchand. Les emplois dans ce secteur représentent plus d'un emploi sur deux dans la zone bordelaise. Dans la zone d'emploi de La Teste-de-Buch (à orientation touristique), la croissance est fortement atténuée du fait principalement d'un secteur marchand atone. La zone d'emploi de Royan (à dominante touristique) est la seule des zones d'emploi littorales à présenter un recul de l'emploi, pourtant en progression avant-crise. Dans cette zone où un emploi sur dix est agricole, la baisse des emplois dans ce secteur explique le repli d'ensemble. Dans la zone d'emploi de Sarlat-la-Canéda, seule zone d'emploi de la région à orientation touristique à ne pas être littorale, l'emploi progresse dorénavant, après une perte avant-crise, grâce à un regain de l'emploi marchand et un dynamisme accentué du secteur de la construction, secteur davantage présent que dans les autres zones d'emploi de la région (un emploi salarié sur dix).

► 1. Évolution de l'emploi salarié selon la zone d'emploi de Nouvelle-Aquitaine entre fin 2017 et fin 2023

■ Fin 2021 – fin 2023 après-crise sanitaire ■ Fin 2019 – fin 2021 pendant et au sortir de la crise ■ Fin 2017 – fin 2019 avant-crise



Lecture : Dans la zone d'emploi de La Rochelle, à orientation économique de type urbain, l'emploi salarié a progressé de 3,2 % entre fin 2021 et fin 2023 (après crise sanitaire), de 5,4 % entre fin 2019 et fin 2021 (pendant et au sortir de la crise) et de 2,7 % entre fin 2017 et fin 2019 (avant-crise).

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi.

En partenariat avec :

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine (DREETS) et la Direction régionale de France Travail Nouvelle-Aquitaine.

Croissance modérée dans les zones d'emploi urbaines

Dans deux zones d'emploi à dominante urbaine de la région, celles de Limoges et de Pau, l'essor est modéré. L'emploi salarié progresse davantage après la crise qu'avant, tout en restant en deçà du dynamisme de la plupart des zones d'emploi littorales. Globalement, le tertiaire (marchand et non marchand) est le moteur de l'accélération de la croissance de l'emploi, conjointement à l'industrie. En effet, l'aéronautique est performante dans la zone d'emploi de Pau, ainsi que la plupart des secteurs industriels dans la zone d'emploi de Limoges, en particulier la fabrication d'articles en porcelaine. Dans les zones d'emploi à dominante urbaine de Niort et de Poitiers, la croissance de l'emploi ralentit, passant d'un dynamisme modéré à faible. Pour la première, l'emploi industriel stagne depuis la fin de la crise alors qu'il était dynamique avant. Pour la seconde, l'emploi stagne également dans l'industrie et ralentit dans le tertiaire marchand.

Proches sectoriellement des zones d'emploi urbaines par la proportion élevée d'emplois dans le secteur tertiaire (marchand et non marchand), les zones d'emploi à orientation « économie diversifiée » proposent après-crise des dynamiques d'emploi modérées, pour la plupart inférieures à la dynamique moyenne régionale. Dans ces zones d'emploi, la croissance de l'emploi se maintient par rapport à ce qu'elle était avant-crise (Angoulême et Saintes), ou s'améliore (Brive-la-Gaillarde et Périgueux), tout en restant modérée, ou encore s'atténue (Agen et Mont-de-Marsan) à cause principalement du secteur tertiaire marchand qui progresse faiblement après-crise. La zone d'emploi de Tulle, qui affichait la plus forte baisse de l'emploi avant-crise, ne perd presque plus d'emplois après.

Les zones d'emploi agricoles en difficulté

Les zones d'emploi à orientation agricole ne retrouvent pas leur dynamisme d'avant-crise, voire perdent des emplois. La croissance de l'emploi ralentit dans la zone d'emploi de Cognac, conséquence notamment d'un moindre recours à l'intérim dans le tertiaire marchand. Il en est de même dans la zone d'emploi de Marmande, son secteur agricole s'affaiblissant alors qu'il était dynamique avant la crise sanitaire. La croissance est nulle dans la zone d'emploi de Lesparre-Médoc, la plus agricole de la région avec un quart de ses emplois. Son secteur agricole perd des emplois et son secteur tertiaire marchand stagne, alors qu'ils propulsaient son emploi avant la crise sanitaire. D'autres zones perdent des emplois, comme celle de Bergerac, principalement à cause de son secteur agricole, et celle de Langon, cumulant une baisse dans le secteur agricole et dans l'industrie. Néanmoins, certaines zones d'emploi agricoles offrent quelques signes d'amélioration. Après une tendance avant-crise à la baisse, la zone d'emploi de Saint-Junien se stabilise, grâce notamment à un renouveau de l'emploi industriel (dans la plupart de ses sous-secteurs industriels), accompagné d'une perte moindre d'emplois dans le tertiaire non marchand. Dans la zone d'emploi de Guéret, l'emploi progresse légèrement après-crise, alors que la tendance était à une légère baisse avant la crise. Le changement est plus net pour la zone d'emploi d'Orlon-Sainte-Marie qui propose après-crise un dynamisme modéré, notamment grâce à un gain d'emplois industriels (aéronautique principalement), alors que l'emploi baissait avant la crise sanitaire.

Entre recul et regain de l'emploi dans les zones d'emploi industrielles

La zone d'emploi de Châtelleraut, la plus industrielle de la région (près d'un tiers de ses emplois salariés), est la seule où l'emploi recule, quelle que soit la période observée. Le plus fort contributeur à cette baisse est le secteur tertiaire marchand, après et avant-crise. L'emploi industriel, qui progressait avant la crise, baisse pendant celle-ci, dû en grande partie à de nombreuses pertes d'emplois en 2021 d'un grand établissement industriel dans le domaine de la fonderie pour automobile, déclaré en liquidation judiciaire l'année suivante.

Pour en savoir plus

- Brunet L., Fabre V., " En Nouvelle-Aquitaine, un marché du travail plus favorable dans les zones d'emploi les plus urbaines ", Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 175, Juillet 2026.
- Dumartin S., Mouhali K. (Insee), Cléron E. (Dreets), Sageaux C. (France Travail), " Les territoires néo-aquitains à l'épreuve de la crise sanitaire ", Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 98, Juillet 2021.
- Genebes L., Mouhali K., " Nouvelles zones d'emploi en Nouvelle-Aquitaine : une spécialisation agricole dans une zone sur trois ", Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 91, septembre 2020.

La zone d'emploi de Bressuire perd quelques emplois après la crise alors qu'elle était dynamique avant-crise. L'industrie y contribue ainsi que le tertiaire marchand, notamment l'activité transports-entreposage qui ne reprend pas. Seule la zone d'emploi de Thouars, spécialisée aussi dans l'industrie (un quart de ses emplois), affiche un dynamisme alors qu'elle perdait des emplois avant-crise. Son essor est porté conjointement par les secteurs agricole et industriel, le premier devenant plus dynamique, le second maintenant sa croissance. Parallèlement, le secteur tertiaire non marchand cesse de perdre des emplois.

Laurent Brunet, Virginie Fabre (Insee)

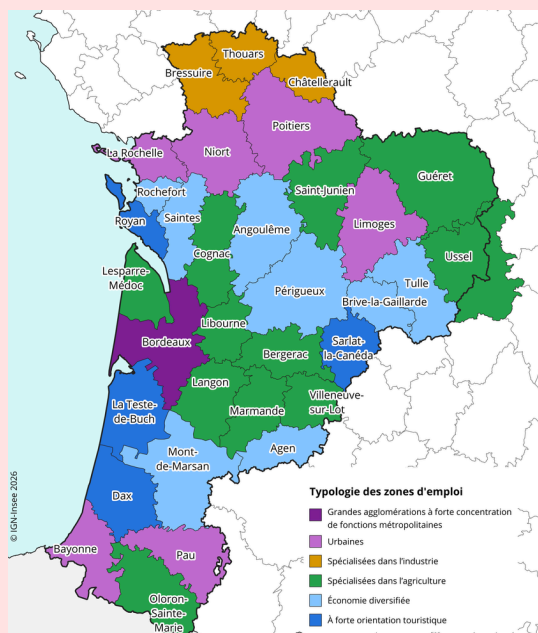
Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Méthode

La typologie des 306 zones d'emploi françaises permet de dégager la principale orientation économique des territoires ► [figure 2](#). Elle s'appuie sur des variables d'activité touristique, des indicateurs de spécialisation économique dans les secteurs des sphères productive et préentielle, la part des emplois des fonctions métropolitaines et la taille des établissements présents sur le territoire.

Dans cette publication, pour simplifier, les zones d'emploi classées en « Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs » seront appelées « urbaines ».

Figure 2 : Typologie des 33 zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine selon leur principale orientation économique



Lecture : La zone d'emploi de La Rochelle est à orientation économique de type urbain.
Source : Insee, recensement de la population 2016.

Source

Les estimations d'emploi constituent la source de référence pour le suivi de l'emploi. Elles comptabilisent, annuellement et trimestriellement, le nombre de personnes en emploi en France (hors Mayotte).

Définitions

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

